

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE RESTITUTION

23/10/2017

Projet éolien de Bersac-sur-Rivalier
EDPR France



SOMMAIRE

01

Introduction - page 3

02

Les participants à la restitution de l'étude de perceptions - page 4

03

Les objectifs de la réunion - page 6

04

Le déroulé de la réunion - page 7

05

Synthèse des échanges - page 8

06

Les prochains rendez-vous - page 17

01 | Introduction

De septembre à octobre 2017, la société Alter&Go Concertation, mandatée par le développeur éolien EDPR France a réalisé une étude de perception, dans le cadre du développement du projet éolien sur la commune de Bersac-sur-Rivalier.

Cette étude a été réalisée auprès des différentes parties prenantes du territoire (élus et institutionnels locaux, acteurs du tourisme et de l'emploi, associations locales et environnementales).

Les objectifs de ces rencontres étaient de :

- Comprendre les perceptions des acteurs locaux sur le projet,
- Recueillir les attentes en termes d'information locale et de concertation sur le projet, ainsi que les propositions sur les modalités de concertation.

La réunion de restitution de cette étude s'est tenue le lundi 23 octobre 2017 de 19h30 à 21h30 à la salle du foyer de Bersac-sur-Rivalier.

Les objectifs de cette réunion étaient de :

- Partager les enseignements de l'étude de perceptions,
- Présenter le projet à date,
- Echanger ensemble sur l'étude de perceptions, le projet et les suites autour du projet

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion et les photos des Métaplans¹ produits en séance.

¹ Metaplan : méthode d'animation et de discussion de groupes

02 | Les participants à la réunion de restitution

La réunion de restitution de l'étude des perceptions a rassemblé 20 participants dont 16 ayant pris part à l'étude :

- Jean-Michel BERTRAND, Maire de Bersac-sur-Rivalier
- Michel BERTRAND, Habitant de Bersac-sur-Rivalier
- Hélène BOUTET, Habitante de Bersac-sur-Rivalier
- M. et Mme CHEZEAUD, habitants de Bersac-sur-Rivalier
- Jean-Pierre LASGORCEIX, Président de l'Association nouvelle des marchés de Bersac
- Laurence COSSIAUX, Conseillère municipale et membre du Comité de suivi
- Vincent FIGEA, Président de l'ACCA et membre du Comité de suivi
- Philippe GOURSAUD, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et membre du Comité de suivi
- Julien THURION, Trésorier de Nature et Patrimoine et membre du Comité de suivi
- Patrice LARUE, Centre équestre des Forges
- Hugues LE MERRE, Habitant de Bersac-sur-Rivalier et membre du Comité de suivi
- Christian MARGNOUX, habitant de Bersac-sur-Rivalier
- Jacques MAUMY, membre du Comité de suivi
- Jean-Pierre MOREAU, Habitant de Bersac-sur-Rivalier
- Jade OLIVEIRA DA SILVA, Conseillère municipale et membre du Comité de suivi
- Bernard OSTERMANN, habitant de Bersac-sur-Rivalier
- Renée PETIT, Habitante de Bersac-sur-Rivalier
- Serge PETIT, habitant de Bersac-sur-Rivalier et membre du Comité de suivi
- Pierre VALLIN, 4ème Vice-président de la Communauté de Communes ELAN et membre du Comité de suivi

L'équipe Alter&Go Concertation :

- Charline VIALLE - Consultante
- Emeline PERRIN – Consultante
- David HEINRY - Président

L'équipe EDPR France:

- Sophie JACQUOT – Cheffe de projet de Bersac-sur-Rivalier

Prénom	NOM	Je suis là en tant que...	Votre météo du jour
Sophie	JACQUOT	représentante EDPR	☺
Charline	Vi ALLE	Alter & Go Concertation	Soleil (un peu de ensoleillé fraîcheur)
Emeline	PERRIN	Alter & Go Concertation	
Michel	BERTRAND	Habitant	ensoleillé
Serge	PETIT	COMITE de SUIVI	
Jade	Oliveira Da Silva	conseillère muni. habitant / comité	bien bien frais
Hugues	LE HERRE		
Jacques	Haumny	Habitant / comité	
Philippe	GOURSARD	NATURALISTE	COUVERT
Renée	PETIT	habitant	Nuageux
Vincent	Figen	Président de l'ACCA	Nuageux
BERNARD	OSTERMANN	HABITANT	VARIABLE
Jean Pierre	MOREAU	HABITANT	Nuageux
Julien	THURION	Nature et Patrimoine	J'ai pu bondir!
CHRISTIAN	MARROUX	HABITANT	
Laurence	COSSIAUX	Conseiller Municipal	Grand Beau
Jean Michel	BERTRAND	Maire	Variable
LASSO J. Pierre	LASSORCEIX	HABITANT	VARIABLE
Hélène	BOUDET	Habitante	Fatiguée!
Pi	CHEZEAUD	habitants	
Pierre	VALLIN	élu ELAN énergies nouvelles	Beau fixe

03 | Les objectifs de la réunion

EDPR FRANCE

Bienvenue !

2

Projet éolien de Bersac-sur-Rivalier

Réunion de restitution de l'étude des perceptions

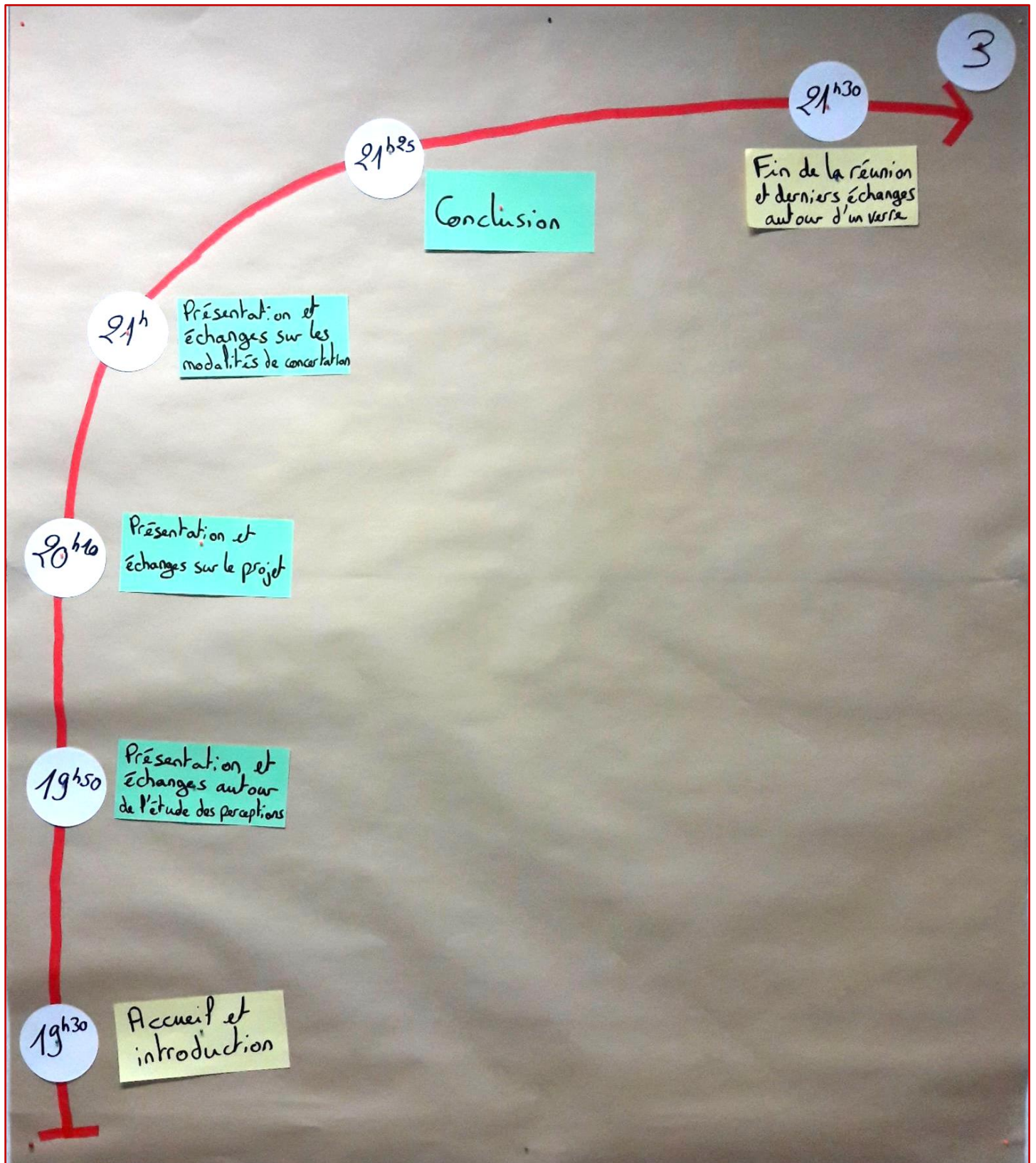
Lundi 23 octobre 2017

19h30-21h30

Les objectifs :

- 1 Partager avec vous et échanger sur l'étude des perceptions
- 2 Présenter et échanger sur le projet à date
- 3 Présenter et échanger sur les modalités de concertation

04 | Le déroulé de la réunion



05 | Synthèse des échanges

5.1. | Présentation de l'étude de perceptions réalisée par Alter&Go Concertation

En première partie de réunion, Alter&Go Concertation vous a présenté l'étude de perceptions réalisée auprès de 24 personnes entre le 11 septembre et le 11 octobre 2017.

Les principales idées de cette étude sont les suivantes :

- **Notre territoire est majoritairement favorable à la transition énergétique**
 - L'éolien semble être une solution d'avenir
 - Bersac pourrait accueillir un projet éolien
- **Nous avons de nombreuses questions, pour ne pas dire des inquiétudes**
 - Des questions sur l'éolien et le projet
 - Des inquiétudes également
 - Qui sont renforcées par le bruit négatif
 - Au final, cela manque de transparence.
- **Nous sommes donc en attente d'informations et nous avons de premières idées concrètes**
 - Mieux communiquer et avec plus de volume !
 - Faire de la concertation pédagogique
 - Donner du sens aux retombées économiques

A la suite de la présentation, les participants ont été invités à répondre à la question « Vous retrouvez-vous dans cette synthèse ? ». Selon le vote, les 2/3 des participants (14 personnes) sont en accord avec la synthèse et valident l'étude tant sur la vision du territoire que sur le projet et la volonté de concertation. Sept personnes ont en revanche estimé que cette synthèse n'était pas tout à fait fidèle aux entretiens menés.

Les éléments de l'étude à mettre en avant sont les suivants :

- Un territoire favorable aux énergies renouvelables,
- Le manque d'information et la demande d'une concertation ouverte à tous,
- La prise en compte de l'environnement dans le développement du projet,
- L'impact positif sur la commune, notamment les futurs projets,
- La prise en compte de l'avis des opposants au projet.

Quelques compléments et points de vigilance ont été soulevés sur :

- La participation locale aux études environnementales et la prise en compte des connaissances locales,
- L'absence de l'énergie solaire,
- L'indemnisation des associations dans le cadre du projet,
- L'intégration du projet éolien par rapport à d'autres projets en cours sur le territoire.

Vous trouverez ci-après les photos des Métaplans construits en séance.

Vous retrouvez-vous dans cette synthèse?

4

++	+	-	--
•••••	•••••	•••••	
⑦	⑦	⑥	①

Points à mettre en avant

Compléments

Marque d'information

Territoire favorable aux énergies renouvelables

Comment se positionne le projet de Bersac par rapport à d'autres projets?

Prendre en compte l'environnement

Chercher à comprendre l'avis des opposants

Indemnisation des associations

Prise en compte participative des impacts environnementaux

Impact positif pour la commune : futur projet

Le solaire n'est pas mentionné.

5.2. Présentation du projet de Bersac-sur-Rivalier par EDPR France

En deuxième partie de réunion, Sophie JACQUOT, cheffe de projet EDPR France, vous a présenté les grandes lignes du projet ainsi que le calendrier relatif à ce projet. Les principaux éléments sont les suivants :

- Une implantation intégrant les contraintes géographiques et réglementaires du territoire,
- Un nombre d'éoliennes compris entre 5 et 7 machines,
- Des éoliennes d'environ 180 m de hauteur en bout de pale,
- Une puissance par éolienne d'environ 3 MW,
- Une trame d'implantation en cours de définition avec les bureaux d'études.

Elle a également fait un retour sur les résultats de l'étude de perceptions en répondant aux premières questions soulevées lors des entretiens, complétées par les questions posées par les participants lors de la réunion :

- **Sur l'éolien dans la région**

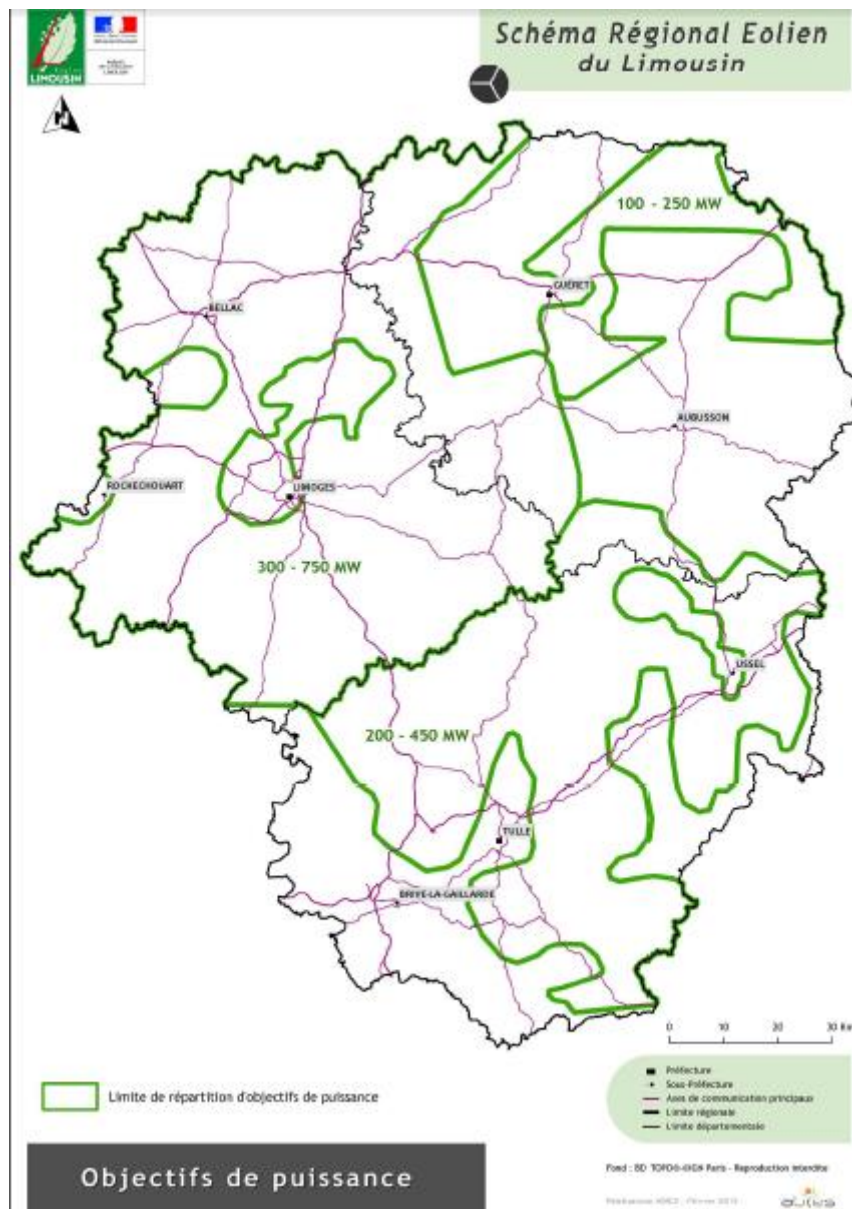
Question : « Y'a-t-il d'autres projets aux alentours ? »

Réponse d'EDPR : EDPR France possède trois autres projets à l'étude sur la région de la Nouvelle-Aquitaine. L'objectif fixé pour la Haute-Vienne en termes d'énergie éolienne est d'environ 300 MW d'ici 2020 à minima, alors qu'aujourd'hui, seule une éolienne de 2 MW est en service dans le département, à Rilhac-Lastours. Ainsi, un certain nombre de projets éoliens est à l'étude, concentrés principalement dans le Nord de la Haute-Vienne. A Lussac-les-Eglises, six éoliennes seront mises en service prochainement. Dans les communes aux alentours, un projet est à l'étude à Laurière. Néanmoins, cela ne signifie pas que tous les projets à l'étude aujourd'hui aboutiront.

Remarque : « Avec la loi de transition énergétique, un plan climat-air-énergie territorial (PCAET), dont l'objectif est de lutter et s'adapter au changement climatique, est en cours de réalisation sur la communauté de communes ELAN. »

Question : « Combien d'éoliennes seraient nécessaires sur le département pour atteindre les objectifs énergétiques nationaux ? »

Réponse d'EDPR : Pour atteindre l'objectif fixé par l'Etat de 300 MW minimum pour la Haute-Vienne (voir ci-dessous la carte illustrant les objectifs par zonage, extraite du Schéma Régional Eolien réalisée par la région Limousin), l'implantation d'environ 100 éoliennes d'une puissance entre 2,5 et 3 MW serait nécessaire.



● Sur le projet de Bersac-sur-Rivalier

○ Les questions issues de l'étude de perceptions

Les études du projet sont-elles terminées ?

Les volets étudiés sont la faune, la flore, l'acoustique et le paysage. Suite à un an d'études écologiques, aujourd'hui, EDPR est dans une phase d'échange avec les bureaux d'étude pour définir l'implantation des éoliennes.

Combien le parc de Bersac-sur-Rivalier alimenterait-il de foyers ?

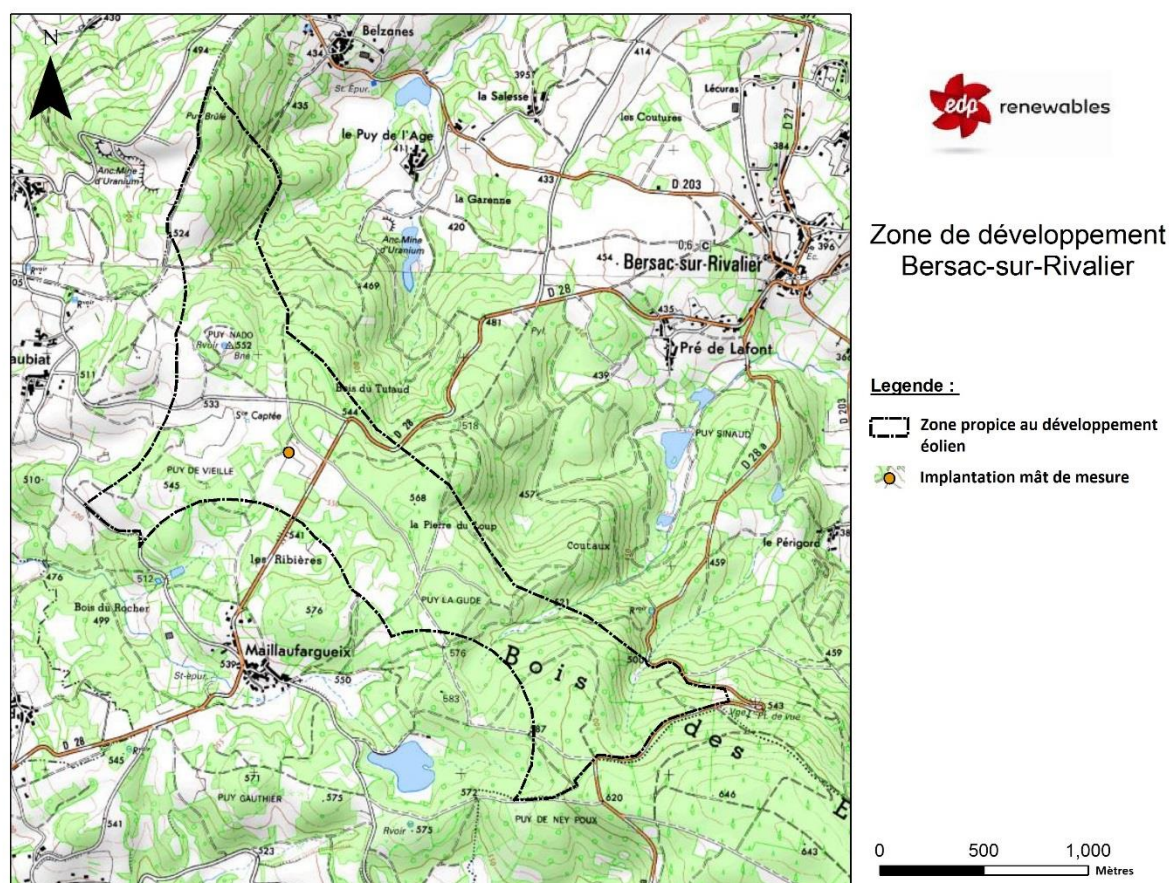
Un parc de 5 éoliennes d'une puissance de 2,5 MW chacune, pourrait alimenter environ 7000 foyers en électricité.

○ Vos questions posées en séance

Question : « Où se situe la zone du projet ? »

Réponse d'EDPR : La carte du projet est disponible dans la présentation d'EDPR France, ci-joint.

S



Question : « Quand l'implantation des éoliennes sera-t-elle publique et définitive ? »

Réponse d'EDPR : EDPR France devrait être en mesure de présenter des premières pistes de trames d'implantation d'ici un mois. Aujourd'hui, les échanges sont en cours avec les bureaux d'études afin de définir une implantation la plus intégrée possible, en fonction des résultats des études.

Question : « Le projet se situerait-il sur des terrains privés ou communaux ? »

Réponse d'EDPR : Les terrains concernés par le projet sont essentiellement des terrains communaux.

Question : « Pourquoi le choix se porterait-il sur 5 ou 7 éoliennes ? »

Réponse d'EDPR : Le choix définitif du nombre de machines sur la zone dépendra des contraintes identifiées dans les études (contraintes territoriales, environnementales, paysagères, etc.).

Question : « Pour quelles raisons les administrations pourraient-elles refuser le projet ? »

Réponse d'EDPR : Concernant le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier, aucune contrainte n'est rédhibitoire. Une administration peut demander des compléments pour une étude qu'elle juge incomplète. Un référent à la DDT est nommé par l'Etat pour suivre le projet.

Remarque : « Il faut parler de l'impact négatif du parc éolien sur la valeur des biens immobiliers et le bruit qu'elles génèrent. »

- **Sur les aspects environnementaux**

- *Les questions issues de l'étude de perceptions*

Les éoliennes ont-elles un impact sur la migration des oiseaux ?

Si un parc éolien a un impact sur la mortalité d'oiseaux, des systèmes de bridage, de régulation et d'effarouchement peuvent être mis en place pour réduire l'impact.

- *Vos questions posées en séance*

Question : « Qu'en est-il de la participation locale aux études environnementales (apports de connaissances) ? »

Réponse d'EDPR : EDPR France propose de poursuivre en bilatéral, les discussions engagées dans le Comité de suivi de manière plus approfondie afin de prendre en compte les connaissances de l'environnement local.

Remarque: « La zone d'étude du projet éolien est située sur un couloir de migration d'oiseaux. Il faut prendre en compte les impacts directs et indirects du projet sur les oiseaux. »

Question : « Combien de temps une éolienne met-elle à s'arrêter, lors du bridage pour les oiseaux ? »

Réponse d'EDPR :

En cas d'absence de réaction de l'individu repéré, ou en cas de réaction insuffisante, l'arrêt des machines est immédiatement commandé par le système de régulation via caméra. Sachant qu'en fonctionnement normal, un tour complet du rotor se fait toutes les 4 à 6 secondes, il est possible de considérer qu'une fois l'arrêt commandé, le rotor fait moins d'un tour et demi.

Question : « Le système de bridage et d'effarouchement des oiseaux sera-t-il mis en place sur le projet de Bersac ? »

Réponse d'EDPR : Oui, la mise en œuvre de ce type de dispositif pour réduire l'impact sur l'avifaune peut être envisagée dans le cadre du projet éolien de Bersac-sur-Rivalier.

- **Sur les aspects économiques et financiers**

- *Les questions issues de l'étude de perceptions*

La commune aura-t-elle des retombées économiques ?

Oui, les retombées fiscales (Cotisation Foncière des Entreprises, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) varient selon le nombre d'éoliennes implantées et se répartissent entre différentes collectivités territoriales que sont la commune, la Communauté de Communes, le Département et la Région.

- *Vos questions posées en séance*

Question : « A quoi correspondent les 20 emplois locaux ? »

Réponse d'EDPR : Même si cela est difficile à quantifier précisément, le projet éolien génère de l'activité tout au long de son développement et favorise la création d'emplois ou leurs maintiens, en particulier lors de la phase chantier mais aussi pour la maintenance. Néanmoins, local ne se résume pas à la commune de Bersac.

Remarque : « Sur le total des retombées fiscales, la commune en touche peu. »

Réponse de M. Bertrand (Maire de Bersac-sur-Rivalier) et de M. Vallin (4e Vice-président délégué de la communauté de communes ELAN, en charge des énergies nouvelles) : « Une péréquation de solidarité entre ELAN et Bersac-sur-Rivalier pourrait être étudiée afin que la commune bénéficie plus des retombées fiscales du projet installé sur son territoire. »

● **Sur les aspects techniques**

○ *Les questions issues de l'étude de perceptions*

Où va l'électricité produite par une éolienne ?

L'électricité produite par la force du vent est acheminée jusqu'au poste source (celui de la Ville-Sous-Grange par exemple), puis par câbles jusqu'au distributeur national et est enfin réinjectée dans le réseau national.

Combien la fondation d'une éolienne prend-elle de surface au sol ?

L'emprise au sol d'une éolienne avec sa base est d'environ 600m².

Comment gérer les nuisances créées sur la réception de la télévision ?

Toute perturbation de la réception de la télévision doit être signalée en mairie. Un technicien est alors mandaté par EDPR France qui prend à sa charge les interventions sur les équipements, si le parc éolien est en cause.

○ *Vos questions posées en séance*

Question : « Y a-t-il une zone de sécurité à respecter pour la pratique d'activités (randonnées, vélo, équitation, etc.) sous les éoliennes ? »

Réponse d'EDPR : Un parc éolien est considéré comme une installation industrielle, des mesures de sécurité comme le port du casque sont à prendre. Néanmoins, il n'y a pas de restriction à la pratique d'activités sous les éoliennes.

Question : « Les périmètres d'exclusion prévus pour les radars de l'aviation militaire devraient augmenter. Le projet de Bersac est-il concerné par ce périmètre ? »

Réponse d'EDPR : Non, le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier n'est concerné par aucune contrainte rédhibitoire. Par ailleurs, des discussions sont en cours entre la Fédération des Energies Eoliennes (FEE) et l'aviation à ce sujet.

Question : « Les ondes électro-magnétiques seront-elles étudiées ? »

Réponse d'EDPR : La question des ondes électro-magnétiques est prise en compte dans l'étude acoustique.

Question : « Quelle est la superficie non boisée autour de l'éolienne ? »

Réponse d'EDPR : Un déboisement (d'environ 0,2 hectare) est effectué pour la nécessité des travaux. Une zone au pied des éoliennes est défrichée (d'environ 0,3 hectares) pour l'installation de la plateforme.

- **Sur la phase chantier**

- *Les questions issues de l'étude de perceptions*

Quand et comment se passe la phase chantier?

Après la réalisation des fondations en 1 mois, les éoliennes sont acheminées par morceaux jusqu'au site et assemblées en 2 jours.

- *Vos questions posées en séance*

Question : « Qui a la charge du démantèlement ? »

Réponse d'EDPR : La réglementation précise que l'exploitant d'une éolienne est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site. EDPR France sera donc en charge du démantèlement des éoliennes implantées à Bersac-sur-Rivalier.

Question : « Que se passe-t-il si la société n'existe plus au moment du démantèlement ? »

Réponse d'EDPR : Le démantèlement est prévu dès le début du projet éolien et est assuré par une garantie bancaire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, avant le début de la construction du parc. Il s'agit d'une provision qui pourra être débloquée par le Préfet si l'exploitant du parc venait à disparaître, suite à une faillite par exemple et s'il n'y a pas de repreneur du parc. Une autre partie du démantèlement est financée par le recyclage des éléments de l'éolienne.

Question : « Combien de temps dure la phase chantier ? »

Réponse d'EDPR : Le chantier comprend la création des chemins d'accès, le terrassement, la création des fondations, le raccordement électrique inter-éolien, la construction des mâts et l'installation des éoliennes. L'ensemble de ces opérations dure environ 12 mois : 6 mois pour la construction et 6 mois pour les appels d'offre.

Les propos relatés précédemment sont issus des Métaplans que vous trouverez ci-après.

Vos questions et remarques sur le projet

5

Fournir
le Schéma
Régional Éolien.

Un PCAET
est en cours
sur le territoire

Y'a-t-il
d'autres projets
aux alentours ?

Des éoliennes
montées à
Lussac les
Églises

Des projets
sur le Nord de la
Haute-Vienne

des ondes
électro-magnétiques
seront-elles étudiées ?

Qu'en est-il de
la participation
locale aux études
environnementales ?

Un projet
éolien à
Laurière

Oui, dans
l'étude
acoustique

La zone est
sur un couloir
de migration

Quand l'implantation
sera-t-elle
publique et définitive ?

Des lignes
pistes de crâne
ici et là

Prendre en
compte les effets
directs et indirects
sur les oiseaux

Pourquoi
5 ou 7 éoliennes ?

Dépend des
contraintes

Combien de temps
une éolienne
met-elle à
s'installer ?

A quoi correspondent
les 20 emplois
locaux ?

la société,
la maintenance,
le transport
etc.

Le système de
bridage et d'effa-
rouchement sera-t-il
mis en place à Bersac ?

Nous apportons
la réponse dans
le CR

Oui, cela
peut être une
solution

Locaux ne
signifia pas
communal

Sur le total des
retombées, cela
fait peu pour
la commune.

Une péréquation
de solidarité peut
être étudiée

entre la C.C.
ELAN et la
commune

6

Vos questions et remarques sur le projet

Y'a-t-il une zone de sécurité autour des éoliennes ?

Qui a la charge du démantèlement ?

Pourquoi les administrations pourraient-elles refuser le projet ?

Que se passe-t-il si la société n'existe plus ?

la société EDPR

ex. : une étude jugée non complète

Quelle est la superficie non boisée autour de l'éolienne ?

qui met un fond à disposition du démantèlement

L'Etat a remis l'avis à la DDT sur le projet

Déboisement pour les travaux

Défrichement de la plateforme

dès le dépôt du dossier

Etes-vous concernés par le périmètre d'exclusion des radars ?

Non, nous ne sommes pas concernés

Est-ce du terrain privé ou communal ?

Combien de temps dure la phase de chantier ?

L'exclusion des radars de l'aviation devrait augmenter.

Des discussions sont en cours entre la FEE et l'aviation

Essentiellement communal

6 mois de construction

Combien d'éoliennes pour atteindre les objectifs nationaux ?

6 mois pour les A.O.

Environ 100 éoliennes sur la Haute-Vienne.

Où le projet va-t-il se trouver ?

la zone d'études sera dans le CR.

Il faut parler de la moins-value de l'immobilier

Le bruit des éoliennes.

06 | Les prochains rendez-vous de concertation

En fin de réunion, Sophie JACQUOT a réaffirmé la volonté d'EDPR France d'engager une démarche d'information et de concertation transparente autour du projet éolien de Bersac-sur-Rivalier avec les acteurs du territoire. Alter&Go Concertation vous a présenté le prochain rendez-vous de la démarche de concertation. La date proposée pour le prochain atelier de concertation est lundi 13 novembre 2017 de 18h30 à 20h30.

Suite aux remarques des participants sur la date et l'horaire, l'atelier aura lieu **le jeudi 23 novembre, de 19h30 à 21h30.**

Tous les participants se sont d'ailleurs d'ores et déjà inscrits à ce prochain rendez-vous, sous réserve de la date et de l'horaire retenus.

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant participé à cette réunion pour les échanges. N'hésitez pas à parler de la démarche autour de vous et à inviter de nouvelles personnes à y participer.

Les prochains rendez-vous sont ouverts à tous, sur inscription pour des questions d'organisation. Vous pouvez vous inscrire à cet atelier en contactant : Emeline Perrin, Alter&Go Concertation - emeline.perrin@alteretgo.fr ou 06 28 40 51 92.

Inscription au prochain atelier de concertation

Lundi
13 novembre
2017

1. Jade Oliveira Da Silva

10. L. Cassiaux

2. Hélène Boutet

3. Christian HARGNOUX

4. Renée PETIT

5. Jean Pierre MOREAU

6. Bernard OSTERMANN

7. JEAN PIERRE LEBORGNE

8. LE NERRE

9. Serge PETIT

② 1. PATRIC LARUE

7. N. Bertrand

Pour une
autre date

2. Philippe GOURSAUD

3. Vincent FIGEA

4. Michel BERTRAND

5. Jacques NAUMY

6. Émile VALCIN

Attention à
la date un
peu trop proche.

Horsaire un
peu tôt.
19h30 minimum

Qui sera
invité aux
ateliers ?

Tout le
monde, sur
inscription